



Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire

Direction générale Services généraux

Service juridique

Général

Tél. 02 211 88 04

Fax 02 211 88 00

Mail : jurdir@favv-afscs.be

Amendes administratives

Fax 02/211.88.22

Mail: commissaire.aa@afscs.be

Le service juridique fournit des expertises dans le domaine juridique à l'AFSCA et aux parties prenantes externes, notamment en participant à la rédaction de la réglementation ou en rédigeant lui-même des textes réglementaires et en fournissant des avis.

Le service juridique veille également à la défense des intérêts de l'AFSCA et à la bonne exécution de ses missions en prévenant les conflits et en traitant les litiges devant les tribunaux.

Le service est chargé de gérer les dossiers relatifs aux amendes administratives infligées aux contrevenants en matière de sécurité alimentaire et assure la liaison avec les parquets. En collaboration avec le SPF Justice, le service assure également la publication de textes au Moniteur belge et dispose d'un centre de documentation juridique pour maintenir à jour ses connaissances en matière de doctrine et de jurisprudence.